

(N° 34.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION 1881-1882.

Projet de Loi contenant le Budget des Dotations pour l'exercice 1882.

(Voir les n^{os} 83, III, session 1880-1881, et 48, session 1881-1882, de la Chambre
des Représentants.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations est fixé, pour l'exercice 1882, à la somme de quatre millions neuf cent trente mille six francs (4,930,006 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 31 janvier 1882.

Le Président de la Chambre des Représentants,
(Signé) J. DESCAMPS.

Les Secrétaires,
(Signé) PETY DE THOZÉE.
LÉON D'ANDRIMONT.

Budget des Dotations pour l'exercice 1882.

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen- tes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
1	Liste civile (fixée en vertu de l'art. 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865)	5,500,000 »	»	5,500,000 »
2	Dotation de S. A. R. le Comte de Flandre. . . .	200,000 »	»	
CHAPITRE II.				
5	Sénat	70,000 »	50,000 »	120,000 »
CHAPITRE III.				
4	Chambre des Représentants	825,165 »	266,166 »	1,091,331 »
CHAPITRE IV.				
COUR DES COMPTES.				
5	Traitement des membres de la Cour	70,750 »	»	218,675 »
6	— du personnel des bureaux	126,725 »	»	
7	Matériel et dépenses diverses.	20,000 »	»	
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement, et secours à des employés, veuves et familles d'employés et gens de peine, qui, n'ayant pas de droits à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse	1,200 »	»	
TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS. . . fr.		4,613,840 »	516,166 »	4,930,006 »